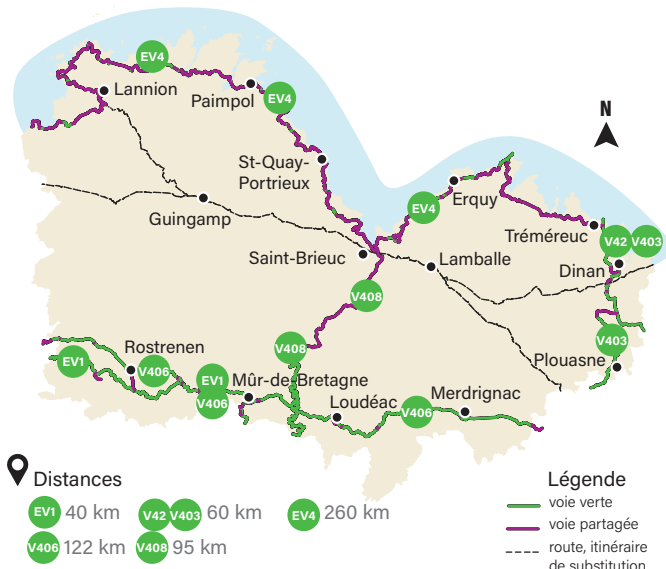


Schéma vélo départemental

5 grands itinéraires aménagés en Côtes d'Armor par le Département
 > Cartes détaillées disponible dans les offices de tourisme



MIDREUILLE (M. UNCOMOZ) © photos: La Bru / C. Bourd / S. Besson / P. Bourd / E. Babinier / O. Gougeon / P. La Cour / A. Le Gall / A. Lannoux / B. Renaud / P. Drapeau - imprimé dans le respect de l'environnement sur du papier 100% recyclé

CÔTES D'ARMOR
TOUJOURS IRRÉDUCTIBLES
 TELLEMENT IRRÉSISTIBLES

Côtes d'Armor
 le Département

Plus d'infos sur
cotesdarmor.fr

EV4

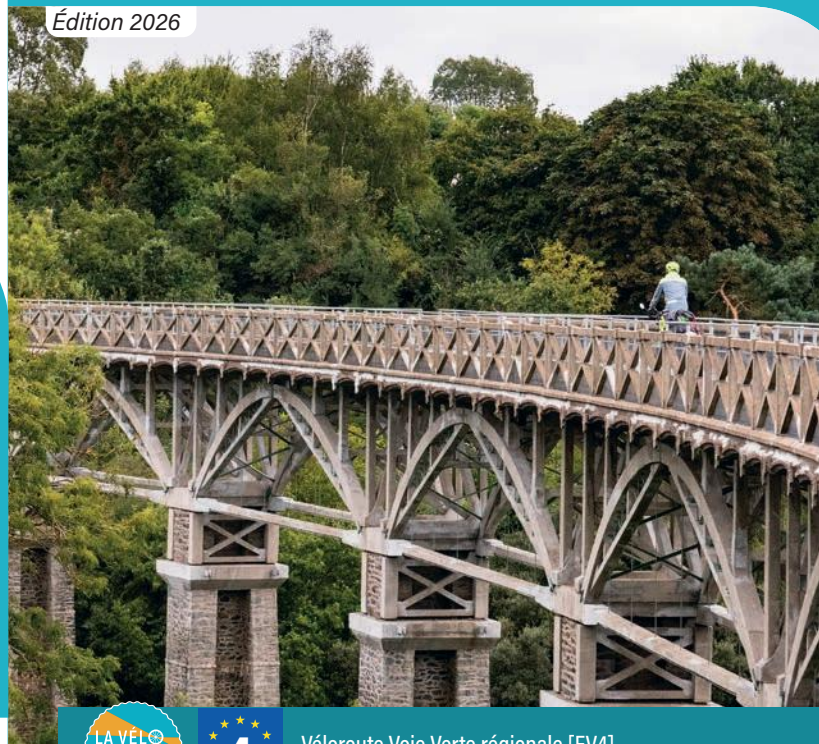
La Vélomaritime®

Pordic | Pléneuf-Val-André

SECTION 1/5 SECTION 2/5 SECTION 3/5 **SECTION 4/5** SECTION 5/5

Les Côtes d'Armor à vélo

Édition 2026



Pour des renseignements complémentaires
 contactez vos Offices de Tourisme

Baie de Saint-Brieuc
 Tél. 02 96 33 32 50
www.baiedesaintbrieuc.com

Cap d'Erquy / Val-André
 Bureau d'Informations Touristiques
 de Lamballe-Armor et Erquy
 Tél. 02 57 25 22 22
www.caperquy-valandre.com

Pléneuf-Val-André
 Tél. 02 96 63 05 06
www.pleneufvalandretourisme.fr



Signalez les anomalies
 rencontrées lors de votre voyage
 à vélo (obstacle, panneau
 manquant, etc.).
 SCANNEZ le QR code
 DÉCLAREZ l'anomalie

Informations randonnée
 détaillées sur le site internet
rando.cotesdarmor.com



Plus d'infos sur
cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor
 le Département



Véloroute Voie Verte régionale [EV4]

Le Département roule pour vous

En Côtes d'Armor, le vélo fait l'unanimité : sa pratique ne cesse de progresser sur notre territoire. Aussi, dans le cadre du schéma vélo départemental lancé en 2004, le Département a engagé un vaste programme de dynamisation des réseaux cyclables. En améliorant les infrastructures et en créant de nouveaux itinéraires, les Voies Vertes et les Véloroutes, il propose aux amateurs d'escapades touristiques et familiales de découvrir le département autrement, en toute sécurité.



Pour votre sécurité et une balade agréable pour tous

- Respectez le Code de la route et les autres usagers.
- Soyez prudent et vigilant, notamment aux croisements.
- Régulez votre allure en maîtrisant votre vitesse à proximité des piétons sur les Voies Vertes ou des véhicules.
- Face à un cavalier, restez toujours bien visible pour ne pas surprendre ou effrayer le cheval.
- Veillez à ce que votre vélo soit bien équipé : pneus correctement gonflés, freins et feux en bon état de fonctionnement, kit de réparation, etc.
- Rendez-vous visible : signalez vos changements de direction et faites attention aux angles morts.



L'aménagement de la Véloroute littorale EV4, illustre cet engagement fort.

À proximité de votre parcours, vous pourrez découvrir une partie du patrimoine costarmoricain.



L'EuroVelo "La Vélomaritime®" de Plestin-les-Grèves à Trémereuc

Un itinéraire vélo de 1500 km de la Manche à la Mer du Nord

Le tronçon d'itinéraire "Pordic - Pléneuf Val André" (66 km) fait partie intégrante de l'EuroVelo 4 La Vélomaritime®, un des neuf grands itinéraires du schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne. En Côtes d'Armor, elle se déroule sur près de 260 km.

De Roscoff en Bretagne, à Dunkerque, à la frontière belge, la Véloroute continue à 100 % traverse des sites mythiques tels que la côte de Granit Rose, le Mont Saint-Michel et sa baie, les plages du Débarquement, les falaises d'Étretat, la Baie de Somme ou encore la côte d'Opale. Avec une part importante de voies partagées, c'est un itinéraire vélo idéal pour les cyclistes en recherche d'évasion, de défi, de découverte culturelle et gastronomique.

Pour en savoir plus :

www.lavelomaritime.fr



Le schéma des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne

Depuis 2001, la Région Bretagne, les quatre départements bretons, les gestionnaires des voies d'eau et les grandes agglomérations maillent le territoire de neuf grands itinéraires multi-randonnées interconnectés les uns aux autres, sécurisés et balisés ! Ambitieux, ce schéma dépasse les frontières de la Bretagne et s'ouvre à celles de l'Europe à travers le schéma EuroVelo.

Véloroutes & Voies Vertes de Bretagne Schéma régional et interdépartemental



À savoir

Les Voies Vertes

sont des aménagements en site propre réservés aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux cyclistes, aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers.

Les Véloroutes

sont des itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance reliant des régions entre elles et empruntant des voies à faible trafic automobile et des sections Voies Vertes.

Les boucles locales et/ou liaisons d'accès aux sites d'intérêt départemental

sont des itinéraires de courte distance et, si possible, de faible dénivelé, permettant de découvrir le patrimoine local d'intérêt départemental. Ils empruntent les petites routes communales et les routes à faible circulation automobile. Au-delà des liaisons présentées sur ce document, vous trouverez auprès des offices de tourisme du territoire des fiches descriptives de nombreuses autres boucles locales familiales.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : www.tourismebretagne.com

Accès et transports

	Rennes : 1 h 20
	Saint-Brieuc : 17 mn
	Saint-Malo / Portsmouth Roscoff / Cork Roscoff / Plymouth
	Paris / Saint-Brieuc : 2 h 14
	Ligne 1 Saint-Brieuc/ Pordic/Paimpol Ligne 2 Saint-Brieuc/ Pléneuf-Val-André/Erquy Ligne 3 Lamballe Armor/ Pléneuf-Val-André (Distribus)

Lignes de bus

Pour organiser vos déplacements en transports en commun en Côtes d'Armor, rendez-vous sur le site www.korrigo.bzh
Sur le réseau costarmoricain, les bus peuvent disposer de trois places en soute pour votre vélo.
Réservez votre place impérativement au 0 810 22 22 22 la veille avant 17h.



Calculez vos itinéraires en train, car, bus, métro, tramway et bateau sur tout le territoire breton à partir du site www.korrigo.bzh



P Parking d'accès

Plérin, au Légué : à Plérin, à partir de la voie rapide (RN 12), prendre la sortie en direction de "Saint-Laurent-de-la-Mer". 1 km plus loin environ, à "La Croix de Lormel", prendre à droite vers Le Légué. Le parking est situé au bas de cette route, au port du Légué, place de La Résistance.

Hillion : les parkings sont situés au centre-ville d'Hillion, près de la mairie, place Balabio et square Ernest Galliard.

Pléneuf-Val-André, dans le centre-ville : boulevard Kennedy. Parking du Mille Club, en face du collège Jean Richopin.

Hébergements : une marque nationale Accueil Vélo



Pour vos étapes, des hébergeurs ont été sensibilisés et référencés pour leur capacité à accueillir, à la nuitée, et à moins de 5 km des Véloroutes et Voies Vertes des personnes à mobilité réduite et en séjour. Ces hébergeurs ont le souci d'offrir des équipements et

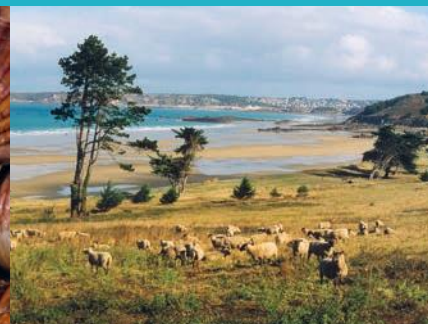
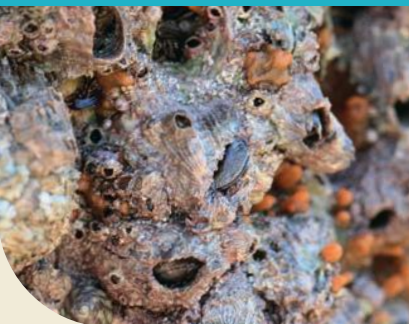
services adaptés aux besoins des touristes à vélo : local de stockage des vélos, kit de réparation, petits-déjeuners matinaux...

Pour connaître la liste de ces hébergements adaptés, contactez les Offices de Tourisme ou visitez le site internet www.cotesdarmor.com

À voir, à visiter le long du parcours



 This map is available in English here



→ La Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc

La Baie de Saint-Brieuc est classée Réserve Naturelle depuis 1998. Cette vaste échancrure dans les cartes fait partie des 3 plus grandes baies de la côte Nord de la Bretagne. Du fond de la baie, la mer peut se retirer jusqu'à 7 km découvrant plus de 2 000 ha d'estran. Ce mouvement des marées permet un développement planctonique extraordinaire. La productivité y est la plus forte du monde, équivalente à celle de la forêt équatoriale. Pourtant, à nous, visiteurs, ce milieu nous apparaît souvent comme un paysage désertique. Mais en y regardant de plus près, la surface du sable est marquée par les traces discrètes d'une multitude de mollusques et de vers vivants enfouis dans la vase. Ils constituent une réserve alimentaire pour de nombreux prédateurs. Les vasières ont un rôle essentiel dans le fonctionnement écologique de la Baie de Saint-Brieuc. La Maison de la Baie, centre d'accueil et d'animations de la Réserve Naturelle, permet à tous les publics de découvrir les multiples richesses de la Baie de Saint-Brieuc.

Maison de la Baie à Hillion
> Tél. 02 96 32 27 98

→ Le port du Légué à Saint-Brieuc

Situé sur la rive gauche du Gouët, le Légué tire son nom du breton "Lez guer" ou "Ker", qui signifie près de la ville ou d'un gué. Au cœur du village du Légué, près du bassin de plaisance, de belles maisons anciennes sont encore visibles : ce sont des maisons d'armateurs du XVIII^e siècle. Ces demeures sont caractérisées par les hauteurs de toiture, les souches de cheminées sur les pignons et par une arrière-cour située dans le prolongement du vestibule. Pour entreposer les marchandises (sel, poissons, huiles, grains, toiles, vin, épices, résine...), le port disposait de "porches" (greniers) Sur les quais du Légué rive droite, à hauteur du pont tournant, un chemin permet d'accéder au parc et à la villa de Rohannec'h. Ce site départemental dominant la vallée du Légué, accueille des manifestations culturelles.

Villa Rohannec'h
> Tél. 02 96 77 32 96
Agenda des manifestations et visites du port, Office de Tourisme de la Baie de Saint-Brieuc
> Tél. 02 96 33 32 50

→ La coquille Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc

Le mollusque le plus célèbre de toute la baie est la coquille Saint-Jacques. Se nourrissant exclusivement de plancton qu'elle filtre, elle dépend de ces espèces minuscules, ballotées par le courant, pour croître. La Baie de Saint-Brieuc (Saint-Brieuc, Saint-Quay-Portrieux et Erquy) représente près de la moitié de la production française (plus de 6 500 tonnes). Depuis les années 90, soucieuses de préserver ce gisement, les organisations professionnelles, en collaboration avec l'Administration des Affaires maritimes, ont souhaité mettre en place une réglementation et un contrôle de la pêche très rigoureux. Les bateaux peuvent pêcher deux fois 45 minutes par semaine, d'octobre à avril pour respecter les cycles de reproduction du bivalve qui aime se fixer sur les fonds sablonneux de la baie. Pour être incollable sur le sujet, des visites du port et de la criée sont proposées.

Offices de Tourisme Saint-Quay-Portrieux
> Tél. 02 96 70 40 64
Erquy
> Tél. 02 96 72 30 12

→ Les dunes de La Ville Berneuf à Pléneuf-Val-André

Ce site naturel géré par le Département constitue l'un des derniers espaces dunaires non urbanisés de la baie de Saint-Brieuc. Pas moins de 175 espèces végétales ont été recensées sur ce lieu de 10 hectares, notamment quelques orchidées adaptées aux sols sableux et une graminée, le lagure ovale, dont l'épi blanchâtre, rappelant une queue de lièvre, attire tous les regards. Pour maintenir cette biodiversité et limiter le développement des broussailles, des troupeaux de brebis parcourent la pelouse dunaire comme le faisaient autrefois les troupeaux de bovins, les meilleures terres étant réservées aux cultures.





→ Le château de Bienassis

Comme la plupart des châteaux, Bienassis, construit au 15^e siècle, a été détruit et reconstruit, transformé et agrandi. En 1760, le château est vendu à M. Visdelou de La Ville-Théart, commissaire des haras de Bretagne. Le comte donne une nouvelle splendeur au château en créant un potager et en plantant une grande avenue de chênes et autres essences qui sera pratiquement entièrement détruite lors de la tempête de 1987. En 1792, Bienassis est confisqué comme bien national et sert de prison pendant la Révolution. Ce sont les descendants de l'Amiral Jules de Kerjégu, grand navigateur et militaire, qui en fit l'acquisition en 1880, et qui occupent aujourd'hui la propriété. Le logis et les dépendances sont en grès rose d'Erquy.

Visiter le logis et flâner dans les allées est un vrai plaisir pour les yeux : un jardin à la française, 750 pieds de rosiers, une très belle vue sur l'arrière du château et le potager, entièrement clos... Le château, son grand escalier, la poterne d'entrée, le jardin et l'entrée sont classés Monuments Historiques depuis 1945.

Visites guidées pendant les vacances de Pâques et de mi-juin à mi-septembre, groupes toute l'année sur rendez-vous
> Tél. 02 96 72 22 03



Des visites guidées de la ville sont proposées par l'office de tourisme.

→ La ville de Saint-Brieuc

Ville aux trois vallées, dont l'une d'elle relie la ville à son port, Saint-Brieuc est nichée sur les promontoires d'un petit estuaire. Son cœur de ville est un concentré d'Histoire. Le vieux Saint-Brieuc a conservé plusieurs maisons à pans de bois, aux façades très travaillées, dont certaines sont classées ou inscrites au titre des Monuments historiques. Le quartier médiéval s'articule autour de la cathédrale forteresse, érigée à partir du XII^e siècle, l'une des rares églises fortifiées de Bretagne. L'architecture néoclassique cohabite avec les pépites de style Art déco, les maisons à colombage du XV^e siècle et les fresques de street art.

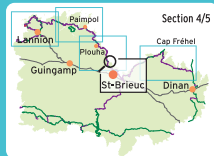
Marchés les mercredis et samedis matin. Découverte du patrimoine culturel à pied en autonomie ou en visite guidée. Agenda des manifestations et visites guidées, Office de Tourisme de la Baie de Saint-Brieuc
> Tél. 02 96 33 32 50



→ Les dunes de Bon Abri à Hillion

Dans la baie de Saint-Brieuc, Bon Abri est le seul et unique site dans lequel les vents ont provoqué la formation de dunes par l'accumulation de sable. Dans cette mosaïque de milieux (dunes, prairies, mares et boisements) qui se répartissent de la plage vers l'intérieur en bandes successives, le patrimoine naturel y est exceptionnel : plus de 350 espèces de plantes, 7 espèces d'amphibiens, 4 espèces de reptiles et 180 espèces d'insectes dont une nouvelle espèce d'araignée jamais signalée en Bretagne. Cette richesse a pu resurgir dans les dunes de Bon Abri grâce à l'intervention du Conseil départemental il y a vingt ans.

Aujourd'hui, les mares ont rempli les trousées laissées par d'anciennes extractions de sable. Plus aucune trace ne subsiste du terrain de cross et de la décharge sauvage. Place aux tapis roses d'Orchis négligés dans les pelouses humides et aux coassements de la grenouille agile au printemps ! Bon Abri est un espace naturel départemental et fait partie intégrante de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc.



Point information touristique	Commerces
Château visitable	Aire de service pour camping-cars
Edifices religieux	Parking
Musée, visites	Arrêt de bus
Parc, jardins visitables	Gare SNCF
Surrage d'art	Hébergement (logement touristique)
Maison Nature ou Maison 60 site	Aire de service (logement touristique)
Site naturel	Site de baignade
Communes du Parc Naturel de Bretagne	Part
Prudence	Diversité important
Km Distances	Pied à terre

Panneau directionnel simple itinéraire EV4

Panneau itinéraire EV4 avec indications de destinations et de kilométrages

Panneau boucle locale

Panneau de liaison d'intérêt touristique départemental

